

MOULIN, ACTUELLEMENT REMISE

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-
d'Or
Minot
Le Moulin



Dossier IA21005631 réalisé en 2016

Auteur(s) : Sandra Nessler

Historique

Un moulin existe déjà à cet emplacement au début du 19^e siècle : plusieurs bâtiments, un bassin de retenue et son bief de dérivation sont représentés à cet emplacement sur le plan cadastral napoléonien daté de 1834. Les constructions pourraient être antérieures, mais aucun vestige ne permet d'en préciser la fondation. Les aménagements hydrauliques, de même que le petit moulin situé en tête du bassin de retenue semblent avoir peu évolué depuis cette date ; le bâtiment principal, lui, a manifestement été modifié dans la première moitié du 20^e siècle, tandis que des dépendances voisines ont été démolies.

Période(s) principale(s) : 1^{ère} moitié 19^e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1^{ère} moitié 20^e siècle

Description

Le site du moulin se trouve à quelque distance au nord du village, dans la vallée de la Digeanne : la largeur du vallon à cet endroit a permis d'aménager un bief de dérivation et bassin de retenue (pourvu d'un déversoir et d'un canal de décharge) en parallèle du cours d'eau. Le site comprend deux bâtiments qui ont servi de moulin.

Le premier est implanté en tête du bief. Par sa position, il devait être associé aux vannes permettant de réguler le débit d'eau entrant dans le bief et la retenue. Il est couvert d'un toit en lave, dont le versant est conserve une petite croupe destinée à interrompre la bordure du toit pour assurer la rotation d'une roue. Les pierres de taille de cette élévation, soigneusement appareillées, témoignent de la nécessité de fonder solidement les maçonneries immergées supportant cette même roue. Les proportions de cet édifice, par ailleurs peu ajouré, le situent comme un ouvrage secondaire du moulin.

Le second bâtiment borde le canal de fuite du bief, juste à l'aval des vannes du bassin de retenue. Faute d'aménagements conservés, ce n'est plus aujourd'hui que son implantation qui traduit sa vocation initiale. Le bâtiment a été remanié, notamment par l'ajout d'une extension au nord.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, calcaire, moellon, pierre de taille

Toit : tuile mécanique, calcaire en couverture

Étages : 1 étage carré

Énergie utilisée : énergie hydraulique produite sur place

Informations complémentaires

Thématiques : recensement des ouvrages liés à l'eau des vallées de l'Aube et de l'Ource

Aire d'étude et canton : aire optimale d'adhésion du Parc national de forêts

Hydrographie : dérivation de la Digeanne

Dénomination : moulin, remise

Parties constituant non étudiées : bief de dérivation, bassin de retenue, vanne

© Parc national de forêts, Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, Région Grand-Est - Inventaire général



Extrait du plan cadastral napoléonien (3 P 414/3).

21, Minot, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100665NUC1A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Conseil départemental de la Côte-d'Or



Vue de la maison, ancien moulin, depuis le sud.

21, Minot, lieudit : Le Moulin

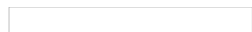
N° de l'illustration : 20162100666NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

© Parc national de forêts



Vue de la maison, ancien moulin, depuis la berge opposée (sud-ouest).

21, Minot, lieudit : Le Moulin

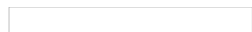
N° de l'illustration : 20162100667NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

© Parc national de forêts



Vue de l'ancien moulin, implanté en tête du bassin de retenue, depuis le nord.

21, Minot, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100668NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

© Parc national de forêts



Vue de l'ancien moulin, en tête du bassin de retenue, depuis l'ouest.

21, Minot, lieudit : Le Moulin

N° de l'illustration : 20162100669NUC2A

Date : 2016

Auteur : Baptiste Quost

Communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

© Parc national de forêts